

Animer une action de formation à la méthode d'accompagnement et de pilotage des parcours d'insertion MAPPI®

RS7281 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332, 333
Formacode(s)	44587, 44595, 44517
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/09/2025
Date d'échéance	24/09/2027

Certificateur(s)

B2C PROJET · SIRET : 44235842000044

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En adéquation avec la Loi

n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi et notamment concernant les volet de participation de la personne accompagnée, collaboration des acteurs et création de référents communs, la Méthode d'Accompagnement et de Pilotage des Parcours d'Insertion MAPPI® décrit l'ensemble des méthodes, des processus et des outils nécessaires pour accompagner les personnes qui doivent ou souhaitent mettre en œuvre un projet de parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle ou un projet de transition professionnelle.

La certification s'adresse aux Formateurs métiers de l'insertion socio-professionnelle (CIP, CISP, ASP, ETI, Travailleurs sociaux), Consultants formateurs indépendants ou en portage salarial inscrit dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

La certification a pour objet d'attester des compétences des Formateurs à former les professionnels et futurs professionnels, Acteurs de l'insertion sociale et professionnelle en charge de l'accompagnement global des personnes éprouvant des difficultés particulières de recherche d'emploi à la Méthode MAPPI® dans leur fonction de pilotage de parcours en tant que pilote (Référént) de parcours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Ingénierer un programme détaillé d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en ajustant le scénario pédagogique général de la Malette pédagogique fournie aux éléments de l'analyse systémique de la demande pour répondre au besoin singulier de formation tout en garantissant l'acquisition de la Méthode MAPPI® dans son intégrité.
- Animer une séance de formation d'une action de formation à la Méthode MAPPI® en accompagnant, chemin faisant, l'apprenant à changer librement de comportement observable au sein du collectif pour atteindre ses objectifs de formation.
- Évaluer les acquis en respectant les critères et indicateurs tels que définis dans les Référentiels de compétences et d'évaluation de la certification « Piloter des parcours d'insertion avec la Méthode MAPPI® » pour valider les compétences en tant que Formateur.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être en poste de formateur dans un métier du domaine de l'insertion, de la formation professionnelle et/ou du travail

social, ou

Avoir exercé la fonction de formateur dans un métier du domaine de l'insertion, de la formation professionnelle et/ou du travail social durant au moins 3 ans et ne pas avoir quitté son poste depuis plus de 5 ans, ou

Être Consultant Formateur Indépendant (CFI) ou en portage salarial ayant une expertise dans le domaine de l'insertion, la formation professionnelle et/ou le travail social, ou

Être Salarié d'une structure de l'accompagnement global mandaté par son employeur pour mener des actions ponctuelles de formation à la Méthode MAPPI® en interne.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 représentant B2C Projet n'ayant pas participé au parcours pédagogique de la promotion des candidats,

1 formateur formé à l'animation d'une action de formation à la Méthode MAPPI®, extérieur à B2C Projet, n'ayant pas quitté son poste de formateur dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle depuis plus de 5 ans.

Base légale

Date de décision	24/09/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/09/2027
Date de dernière délivrance possible	24/03/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6368

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7281/>